



REGLEMENT - 33^{ème} DUATHLON DE SORBIERS



ARTICLE 1 : L'épreuve est ouverte à tous les concurrents âgés de plus de 16 ans à la date de la course.

- Moins de 18 ans avec une autorisation parentale dûment signée.

1-Article L. 231-3 du Code du Sport : L'organisateur s'assurera que les participants sont titulaires d'une licence Athlé compétition, d'une licence Athlé Santé Loisir ou d'un Pass Running délivrés par la fédération française d'Athlétisme.

Ou

Pour les non adhérents à la FFA ou aux fédérations affinitaires, sont titulaires d'un certificat de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme et du Cyclisme en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie en tant que justificatif en cas d'accident. **Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.**

2-Circulaire n° 13 du 21 avril 2008 : Peuvent être valablement accueillis sans présentation d'un certificat médical complémentaire, les licenciés FSCF, FSGT et UFOLEP titulaires d'une licence faisant apparaître de façon précise la mention « **Athlétisme** » (autorisation médicale sur la carte licence, sur une étiquette autocollante apposée...) ou titulaires d'une licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon pour la saison en cours.

ARTICLE 2 : Assistance et accompagnement interdits sous peine de disqualification.

ARTICLE 3 : Routes ouvertes et respect du code de la route.
Port du casque à coque rigide obligatoire.

ARTICLE 4 : Fermeture du contrôle d'arrivée : 16h30.

ARTICLE 5 : Le départ sera donné le samedi 30 septembre 2017 à 14 heures, rue de l'Entente à Sorbiers (42).
Distribution des dossards à partir de 12 h.

ARTICLE 6 : Inscriptions

Il convient d'adresser le bulletin d'inscription, avant le mardi 26 Septembre 2017 à :

- M. FORESTIER Hervé - 4 Lot. Le Panoramic - 42290 SORBIERS

Accompagné d'un chèque de :

- 9€00 pour le Mini
- 11€00 pour le Maxi
- 18€00 par équipe

Moins 1€50 pour licenciés UFOLEP sur présentation ou photocopie de licence jointe à l'engagement.

Inscription au départ : Supplément de 3€

ARTICLE 7 : Afin d'encourager « la vie de club », nous vous proposons une réduction de 1€50 par concurrent pour toutes inscriptions collectives d'au moins 5 bulletins (*individuel ou équipe*) d'un même club, reçues groupées et complètes avant le 15 septembre (*paiement obligatoire*).

ARTICLE 8 : L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, chute, perte, vol, détérioration de matériel ou d'équipements individuels.

ARTICLE 9 : Droit à l'image

L'acceptation du règlement implique que les participants autorisent les organisateurs du Duathlon de Sorbiers à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Duathlon de Sorbiers, pour sa promotion et la diffusion de son image sous toutes ses formes (*vidéo, photo, papier, journaux, internet, etc ...*)

Renseignements : Tél : 06 16 02 54 82 - 06 78 87 85 42 - <http://clubcts.free.fr>

Pas d'engagement par téléphone